

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

**LORS DE LA QUATRE CENT QUARANTE CINQUIÈME RÉUNION
(EXTRAORDINAIRE)
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQO**

TENUE DU 24 FÉVRIER 2022, 17 H AU 28 FÉVRIER 2022, 16 H 30

SOUS LA FORME D'UNE CONSULTATION ÉLECTRONIQUE

- * 445X-CA-6857 concernant le report de la date limite d'abandon sans mention d'échec et sans remboursement au trimestre d'hiver 2022

* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*